

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT**

EXTRAIT du procès-verbal de la soixantième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 11 mai 2011, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715.

Octroi du statut de professeur émérite à Jacques Lévesque

Résolution CFSPD-2010-2011-483

ATTENDU la carrière de plus de quarante ans du professeur Jacques Lévesque au sein du Département de science politique de l'Université du Québec à Montréal ;

ATTENDU la contribution remarquable du professeur Lévesque au rayonnement du département et de l'Université, ce qui s'est traduit notamment par sa nomination à la Société Royale du Canada;

ATTENDU sa contribution éminente à la recherche sur l'Union soviétique, puis sur la Russie, recherche qui s'est manifestée par de nombreuses publications et lui a valu une solide réputation internationale;

ATTENDU l'encadrement intellectuel qu'il a donné aux étudiants et qui s'est concrétisé par la direction de 5 thèses de doctorat et 31 mémoires de maîtrise menés à terme;

ATTENDU que ces activités d'encadrement et de formation des étudiants et étudiantes se poursuivent toujours;

ATTENDU son engagement social à l'Université et à l'extérieur du monde académique;

ATTENDU la résolution d'appui de l'Assemblée départementale de science politique en date du 13 avril 2011;

ATTENDU le rôle déterminant de Jacques Lévesque dans la fondation de la Faculté de science politique et de droit et dans son développement remarquable;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par le Comité exécutif que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit recommande à la Commission des études et à la direction de l'Université d'accorder au professeur Jacques Lévesque le statut de professeur émérite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, 11 mai 2011

Maurice Couture
Vice-doyen aux études